

Prix des droits de l'Homme René Cassin : félicitations aux élèves du lycée Laplace !

Mercredi 10 décembre, au Ministère de l'Éducation Nationale, le Prix des droits de l'Homme René Cassin a été remis aux lauréats par la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem et par la présidente de la CNCDH, Christine Lazerges. Le prix René Cassin vise à récompenser les meilleurs projets d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme réalisés dans les écoles élémentaires, les collèges et les lycées. Cette année, dans la catégorie "collèges", le prix a été décerné aux élèves du lycée des métiers Pierre-Simon de Laplace de Caen (24 élèves de 3ème préparatoire aux formations professionnelles) pour le projet intitulé : "Enfers pour les enfants". Ce projet original, de grande qualité, pluridisciplinaire et doté d'une dimension internationale, a permis l'élaboration d'une bande dessinée racontant des scènes de vie d'enfants subissant des violations graves de leurs droits. Chacun des quatre récits concerne un continent différent afin de montrer l'universalité du phénomène. Un bref travail en anglais introduit chacune des histoires composées de six planches réalisées par un élève en s'inspirant de l'œuvre graphique de José Munoz. Comme chaque année, les élèves lauréats se sont vu remettre une médaille à l'effigie de René Cassin, un diplôme, des chèques cadeaux, une liseuse électronique, ainsi qu'un livre et un DVD relatifs à l'éducation à la citoyenneté.



 suivez l'académie de Caen sur Twitter

Le prix des Droits de l'Homme René Cassin

Le Prix René Cassin a été créé en 1988, à l'occasion du 40ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il porte le nom de René Cassin, prix Nobel de la paix, qui fut l'un des artisans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Chaque année, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) et le ministère en charge de l'Éducation nationale encouragent une participation, la plus large possible, à ce concours afin de favoriser l'éveil des esprits aux droits de l'Homme et de participer à la formation des citoyens de demain, respectueux des droits et des libertés de chacun, conscients de leurs devoirs et porteurs des valeurs d'humanisme, de solidarité et de justice. Le prix a vocation à distinguer des projets réalisés par des élèves, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Chaque année les travaux doivent s'articuler autour d'un thème choisi par la CNCDH et le ministère. Pour le concours 2013-2014, les élèves étaient invités à travailler autour des textes fondateurs des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, convention internationale des droits de l'enfant).

Les autres lauréats: dans la catégorie « écoles élémentaires », le prix a été décerné aux élèves de l'école Edmond-Bince de Grenay, de l'académie de Lille, pour le projet intitulé « Nelson Mandela : une leçon de tolérance ». Dans la catégorie « lycées », les élèves du lycée général "René Cassin" de Bayonne (34 élèves de 2nde) ont été récompensés pour leur projet intitulé : "Le portrait : déclinions autour de la figure de René Cassin".

Plus d'informations sur l'organisation du Prix des droits de l'Homme - René Cassin à l'adresse suivante : eduscol.education.fr/prixcassin.